

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT :

Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
" " " six mois, 14 " "
" " " un an, 25 " "

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 36.

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez M. LAFFITE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de M. HAVAS LAFFITE-BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 25 Octobre 1866.

BULLETIN.

Une correspondance nous assure aujourd'hui que M. le comte Menabrea est attendu à Paris. Il vient, dit-on, invoquer l'arbitrage de la France, dans le différend entre Rome et Florence, relatif au règlement de la dette pontificale ;

« On sait, dit le correspondant que nous citons, que le Saint-Siège n'oppose aux offres du gouvernement italien qu'une objection de forme. Il consent aux chiffres adoptés par la commission internationale, seulement il refuse d'attester officiellement cette démarche, ce qui serait, selon lui, reconnaître les faits accomplis en Italie. »

M. le comte de Menabrea a dû être reçu aujourd'hui par l'Empereur.

La polémique soulevée par les dernières lettres de Mgr. Dupanloup n'est pas terminée. Nous trouvons dans un journal belge une lettre adressée par l'illustre prélat à un de ses amis ; nous en extrayons ce passage :

« Vous comprendrez qu'en me décidant à écrire ces pages ou à faire un tel acte je m'attendais à ce qui arrive ; mais croyant et sentant ce que je dis, je ne pouvais pas ne pas le dire. »

« Rien ne me plait moins que de pousser de tels cris ; mais, quand je les crois nécessaires, je les pousse... »

« Quoiqu'il arrive, je suis sûr de ne pas me repentir dans mon âme et conscience d'avoir fait cet effort dans mon extrême fatigue, et quand l'impétieux marche tout haut et tout droit à sa victoire, de m'être mis à crier au travers de son chemin. Encore une fois, j'aimerais mieux la paix, et tout chez moi la demande ; mais il n'y a pas moyen. »

La diversité des informations mexicaines transmises soit de la Vera-Cruz soit de New-York, accroît l'impatience et, disons-le, l'anxiété du public au sujet de la conduite que va tenir l'Empereur Maximilien. Les dépêches officielles de Mexico sont antérieures à l'arrivée dans cette capitale, des dépêches annonçant la maladie de l'Impératrice Charlotte. Qui peut affirmer que cette affreuse nouvelle n'influera pas sur les résolutions du prince ?...

Suivant des correspondances arrivées par voie d'Espagne, l'Empereur Maximilien aurait l'intention de concentrer son autorité dans un rayon restreint autour de Mexico. Il pourrait ainsi, avec plus de chances de succès, lutter contre les partis qui se disputent le pouvoir avant de l'avoir conquis. L'événement fera voir si cette prévision est fondée.

Les mêmes lettres donnent, relativement à la mission du général Castelnau, des renseignements qui, s'ils se confirmaient, auraient une extrême importance. Le général serait chargé de s'entendre avec le gouvernement des Etats-Unis pour le cas où l'Empereur Maximilien abdiquerait. Sous la surveillance collective des troupes françaises et américaines, un plébiscite déciderait de la future constitution mexicaine et du chef que se donnerait la nation.

Après la proclamation du vote, les troupes protectrices se retireraient. Des arrangements interviendraient alors entre le nouveau pouvoir et le gouvernement français, soit pour règlement de la dette mexicaine, soit pour la sécurité de nos résidents.

Telles sont les nouvelles, ou si l'on aime mieux les conjectures des correspondants. Nous saurons bientôt quelle foi leur est

due, le paquebot mexicain étant attendu prochainement à Saint-Nazaire. Dans tous les cas, il est positif que l'Empereur Maximilien n'a point encore déposé la couronne ; une si grave détermination aurait été annoncée immédiatement par le télégraphe transatlantique.

Non content de ses embarras intérieurs, le cabinet de Madrid continue sa marche réactionnaire. On a peine à comprendre la mesure par laquelle il vient de dissoudre les conseils municipaux et les députations provinciales.

L'Autriche semble avoir accepté, sans arrière pensée, sa réconciliation avec l'Italie. Le cabinet de Vienne a envoyé M. de Bruck pour remplir les fonctions de chargé d'affaires près le cabinet de Florence, jusqu'à la nomination d'un ministre plénipotentiaire.

Voici une dépêche de Constantinople qui contredit implicitement les informations d'origine turque d'après lesquelles l'insurrection crétoise serait définitivement comprimée : « La flotte turque est sortie de la mer de Marmara ayant des troupes de débarquement à bord et avec des ordres cachetés. On dit que de nouveaux renforts de troupes seront envoyés à Thessalie. »

Pour terminer, disons quelques mots, des bruits d'emprunts qui circulent depuis quelque temps. Le *Messenger de Paris* dit à ce propos que deux combinaisons sont agitées. D'après l'une, l'emprunt serait de 250 millions et aurait pour but que de parer aux modifications de notre armement, de liquider les dépenses de l'expédition du Mexique et de faire face aux travaux urgents dans la périodicité des inondations. D'après l'autre, on se déciderait au grand emprunt d'un milliard qui serait effectué, pour la plus forte portion du moins, au moyen d'une émission d'obligations du crédit foncier. Le *Messenger de Paris* ajoute que M. Fould adhérerait au premier projet et ne se rallierait pas au second.

J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence-Havas nous transmet les télégrammes suivants :

Marseille, 24 octobre,

Les lettres de Constantinople annoncent que la Porte a concédé le changement demandé dans la rédaction du traité relatif à la Roumanie. Le texte définitif de ce traité dit : « La Roumanie fait partie de l'Empire Ottoman dans les limites fixées par le traité de Paris de 1856. »

Constantinople, 23 octobre, soir.

La flotte turque est sortie de la mer de Marmara ayant des troupes de débarquement à bord et avec des ordres cachetés. On dit que de nouveaux renforts de troupes seront envoyés en Thessalie.

La députaion monténégrine a été reçue, avant son départ, par le Sultan. L'ordre a été donné de payer les appointements arriérés des fonctionnaires sur les recettes des provinces.

Florence, 24 octobre.

Le Sénat a adopté hier le règlement de la procédure suivie dans le procès de l'amiral Persano.

Le commandeur Mancardi est parti pour Paris chargé d'une mission relative à la question de la dette pontificale.

Florence, 23 octobre,

La Gazette officielle donne des rensei-

gnements sur le plébiscite qui vont jusqu'à hier au soir. A Udine, 5473 électeurs ont voté pour oui et un seul pour non. A Chioggia, sur 7992 votants, il n'y a pas eu un seul non. A Rovigo sur 2750 votants on obtint le même résultat. A Vivence 8,610 électeurs ont voté pour oui et deux seulement pour non. A Vérone, y a eu 16,075 votants pour oui et un seul pour non. A St-Pierre Incarricino sur 6135 votants il n'y a pas eu un seul non. A Venise 36,500 électeurs ont voté oui, sept seulement ont voté non.

Bucharest, 23 octobre.

Par suite d'un orage, la frégate turque qui doit transporter le prince Charles à Constantinople n'est pas encore arrivée à Varna.

Ogiou Effendi a salué ce prince à Giuryewo au nom du gouverneur. Le commissaire de la Porte Djemil Pacha est attendu à Rousschouck pour venir y chercher le Prince.

Madrid, 23 octobre, soir.

Le *Lealtad*, journal clérical, insiste sur l'opportunité d'une alliance étroite de l'Espagne avec la Russie et les Etats-Unis.

Berlin, 23 octobre, soir.

Un rescrit du ministre de l'Intérieur charge les communes de terminer, dans un délai de six semaines, les travaux préparatoires pour les élections du parlement de l'Allemagne septentrionale.

Le *Moniteur Prussien* publie la loi relative aux élections pour le parlement de l'Allemagne septentrionale, ainsi que les traités d'alliance conclus entre l'un ou du Nord et le Mecklembourg.

La *Gazette allemande du Nord* dit que la convocation des électeurs pour le parlement ne pourront avoir lieu qu'après la session de la diète prussienne.

Quant à ce qui regarde les projets relatifs à la mise à exécution de la constitution prussienne dans les pays nouvellement annexés, la diète tiendra probablement une seconde session avant le 15 janvier 1867.

Berlin, 24 octobre.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* déclare, contrairement aux bruits répandus par certaines feuilles, que les relations entre Berlin et La Haye sont des plus satisfaisantes.

La même gazette s'occupant d'une correspondance publiée par le *Times*, s'exprime ainsi : La Prusse n'est entrée en pourparlers sur la question orientale ni avec l'Autriche, ni avec la Russie, ni avec d'autres puissances.

La Prusse se maintiendra dans une attitude de calme observation en face de cette question. L'allégation du correspondant du *Times*, qu'il existe à propos des affaires allemandes un dissentiment entre les cours de Berlin et de St-Petersbourg, est aussi inexacte.

Carlsruhe, 23 octobre, soir.

Chambre des Députés. — Les débats, qui ont eu lieu aujourd'hui, relativement à l'armistice et au traité de paix, portent principalement sur la question de savoir si le Grand-Duché de Bade doit s'agrandir à l'union de l'Allemagne du Nord avec ou sans conditions.

MM. Busch et Kasner se prononcent pour l'entrée sans conditions. M. Ioff formule en proposition ses conditions dans le sens de la constitution et des droits fondamentaux de 1848. M. Leder et autres députés demandent l'entrée dans l'union du Nord sous diverses conditions. Plusieurs autres membres de la Chambre ne veulent pas que l'on précipite la question.

Son Excellence M. de Freydoif, ministre président, prend la parole et dit : Pour nous, l'entrée dans la Confédération du Nord est non seulement une question d'existence, mais c'est encore le seul chemin à prendre pour sauver l'unité de l'Allemagne. La Prusse et l'Union du Nord peuvent exister sans nous, et leur position défensive est peut-être plus forte sans nous qu'avec nous.

La discussion sera continuée demain.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant, extrait de nos correspondances :

Paris, 24 octobre.

On ne prend pas facilement au dépourvu les nouvellistes parisiens. La piteuse campagne qu'ils viennent de faire, au sujet d'une prétendue dissolution du Corps législatif, et d'autres projets non moins illusaires, ne les a pas découragés. Ils annoncent aujourd'hui des changements prochains dans le haut personnel administratif et politique. Nous sommes en mesure d'affirmer que ces conjectures n'ont aucune espèce de fondement.

M. Chevreau, préfet du Rhône, est arrivé aujourd'hui à Paris. On croit qu'il sera reçu en audience particulière par l'Empereur.

Le *Wanderer*, de Vienne, publie un article sur les affaires mexicaines, avec ce titre significatif : *le commencement de la fin.*

M. le ministre de l'Intérieur quitte ce soir Paris, pour se rendre à son château près de Bergerac. L'absence de M. le marquis de la Valette sera de trois semaines environ.

M. Frémy, directeur du Crédit Foncier, et M. Talbot viennent de partir pour l'Algérie.

La Compagnie des agents de change s'est réunie hier, mais après avoir reçu deux nouveaux membres, elle a renvoyé à une autre séance la nomination de sa nouvelle chambre syndicale, par suite d'une indisposition de M. Moreau.

L'amiral Tegethoff vient d'être nommé comte de Lissa avec une dotation de 20,000 florins.

On annonce la mort du général Giula qui commandait l'armée autrichienne à la bataille de Magenta.

Lord Clarendon, qui a passé l'automne à l'étranger, est dans un état de santé précaire. Depuis longtemps il est atteint d'une maladie de la pierre qui l'affaiblit et souvent sa vue en est affectée.

Un chroniqueur rendant compte de la pièce jouée hier à la Gaité, le *Major Trichmann*, la qualifie de ce sous titre : *Ineptie en huit tableaux.* L'accueil fait par le public à cette pièce, piteuse imitation de celle qui, sous le nom de *Robert Macaire*, donna tant à rire et à penser aux parisiens, justifie que trop malheureusement pour le directeur la sévère appréciation du journaliste. Le *Major Trichmann* n'est pas un drame, ce n'est pas un vaudeville, c'est une farce à peine digne de tréteaux forains et dont Nicolle eut décliné la responsabilité. Les *Amours de Paris* ont été assez mal accueillis ; le *Major Trichmann* est conspué ; décidément la réaction se fait dans le public contre les aberrations dramatiques. Avis aux acteurs et aux directeurs.

Pour toute la Correspondance : J. REBOUX.

On lit dans le *Moniteur* :

« L'Empereur et l'Impératrice, accompagnés de leur service d'honneur, sont sortis aujourd'hui (23), en daumont, du palais de Saint-Cloud, à 3 heures 10 minutes. Lk. MM. se sont dirigés vers Paris en suivant le Bois de Boulogne, l'avenue de l'Impératrice, les Champs-Elysées, la place de la Concorde, la rue Royale et les boulevards. »

Sur tout ce parcours, une foule nombreuse a salué par de chaleureuses acclamations le retour de l'Empereur.

Leurs Majestés sont rentrées à Saint-Cloud à 4 heures 45 minutes. »

Le *Salut Public*, de Lyon, est d'accord avec la correspondance de l'*Opinion Nationale* dont nous avons parlé avant-hier. Ce journal dit que l'exportation des façonnés est tombé de 72 millions 74,920 francs en 1856 à 41 millions 187,180 francs en 1865, et qu'elle ne dépassera pas 7 millions en 1866. La fabrique lyonnaise, condamnée par la mode à ne plus fabriquer

de façonnés, s'est rejetée sur les unis, et elle a largement réparé, de ce côté, les vides causés dans sa production. Mais cette conversion ne s'est pas faite sans apporter de graves perturbations dans la position du personnel des ouvriers employés à ce genre d'articles et qui tous sont fixés à Lyon.

L'extension progressive de la production des unis ressort suffisamment du tableau suivant. Malgré la guerre d'Amérique, l'exportation monte en dix ans de 478 millions à 270.

1856.	178,840,872	1861.	162,321,984
1857.	170,641,023	1862.	193,093,110
1858.	156,269,996	1863.	221,439,559
1859.	201,217,200	1864.	270,093,070
1860.	212,831,568	1865.	270,870,471

« Toutefois, dit le *Salut Public*, il ne faut pas s'en fier uniquement aux tableaux d'exportation, car, à côté du marché extérieur, il y a le marché intérieur. Or, le dernier marché ne paraît pas s'être comporté aussi bien que le premier. Par suite de la cherté de la matière et des changements de la mode, il a moins demandé, moins consommé. Cette diminution nous est attestée par la place de plus en plus considérable prise par les lainages et les mélangés dans les vêtements des femmes. Ces changements, dont il est impossible de ne être pas frappé, pour peu qu'on promène les yeux autour de soi, ont coïncidé avec les réductions dans les importations de matière première, avec l'affaiblissement relatif des entrées en condition, avec le ralentissement du travail dans les ateliers de teinture ; ils sont confirmés, enfin, par les misères malheureusement trop authentiques des ouvriers lyonnais. »

Les métiers de la campagne sont une redoutable concurrence aux métiers de la ville ; c'est pour cela que la fabrication de Lyon est plus particulièrement frappée que celle des campagnes. D'accord avec plusieurs autres journaux, le *Salut Public* dit que les droits d'octroi mettent les ouvriers de Lyon dans l'impossibilité de soutenir la concurrence rurale. Le *Progress* demande la suppression des octrois, mais il n'indique pas le moyen de créer aux villes de nouveaux revenus.

Nous trouvons dans les journaux de Lyon les détails suivants sur les premières mesures prises pour venir en aide aux ouvriers lyonnais :

Le Conseil municipal s'est réuni, vendredi soir, sous la présidence de M. le sénateur Chevreau. Celui-ci a fait l'exposé de la situation et a demandé au Conseil municipal de venir en aide dans la mesure la plus large aux ouvriers sans travail. Le Conseil a pris une délibération par laquelle il a déclaré adhérer à cette proposition, en autorisant M. le sénateur préfet du Rhône à faire le nécessaire.

On assure que M. l'ingénieur en chef Bonnet, à la suite de cette délibération, a été invité à faire un rapport où seront indiqués les travaux qui peuvent être le plus rapidement et le plus facilement exécutés.

On a parlé aussi d'un voyage à Paris de M. Brossel, président de la Chambre de commerce. Nous croyons savoir que M. Brossel s'est rendu auprès de M. le ministre de l'agriculture et du commerce pour lui faire connaître la situation de la façon la plus exacte et la plus complète.

La *Patrie* et quelques autres journaux rendent les dames responsables de la crise que traverse l'industrie de Lyon. L'ampleur que les femmes ont, en effet, donnée à leurs robes, leur a fait rejeter de leur toilette les soies brochées et d'un prix élevé. Elles ont donc la préférence à l'unif, dont elles rachètent la simplicité, devenue en réalité très coûteuse, par une surcharge d'ornement. Toujours est-il que les étoffes brochées, que produisaient depuis si longtemps, et par excellence, les fabriques installées à grands frais dans la ville de Lyon, ont cédé la place aux étoffes unies. Par suite, une immense quantité d'ouvriers se trouvent en ce moment sans emploi.

Que les femmes, dit la *Patrie*, reviennent aux soieries brochées, dussent-elles en moins employer dans le métrage de leurs vêtements. Rien n'est plus contagieux que la mode. Une importante industrie reprendrait bientôt à Lyon sa vie séculaire, son activité du temps passé, et le goût français — cette expression constante et